

Profits privés pertes publiques

*Pourquoi la pression en faveur des
écoles privées à bas coût menace
l'éducation de qualité*

Note de synthèse



CAMPAGNE MONDIALE POUR

L'EDUCATION

www.campaignforeducation.org

REMERCIEMENTS

Profits privés, pertes publiques : Pourquoi la pression en faveur des écoles privées à bas coût menace l'éducation de qualité a été rédigé et documenté pour le compte de la Campagne mondiale pour l'éducation par Jo Walker, Anjela Taneja, Shaharazad Abuel-Ealeh et Caroline Pearce, avec des contributions de Kjersti Mowe et Rebecca White. Le rapport a été révisé par Emma Seery avec l'aide de Katie Malouf Bous et Anna Marriot d'Oxfam et de David Archer d'ActionAid International.

Des contributions importantes ont également été apportées à différents stades par Sylvain Aubry (Initiative mondiale pour les droits économiques, sociaux et culturels) ; Yona Nestel, Vernor Muñoz et Antony Davis (Plan International) ; Tanvir Muntasim (ActionAid International) ; Delphine Dorsi (Projet Droit à l'éducation) ; Ian Macpherson et Trigone Petersen (anciennement Open Society Foundations) ; Gideon Rabinowitz (Oxfam GB) ; Celestine Okwudili Odo (Oxfam Nigéria) ; Anne Sørensen (Oxfam Ibis) ; Max Lawson (Oxfam International) ; Asim Jaffry (Oxfam Pakistan) ; Ravi Prakash (Oxfam Inde) ; Sandra Dworack (Oxfam Allemagne) ; Melanie Kramers (Oxfam GB) ; Nadia Daar (Oxfam International) ; Aissatou Lo Ndiaye (Réseau africain de campagne pour l'éducation pour tous, ANCEFA) ; Limbani Nsapato et Marise Sagno (anciennement ANCEFA) ; Camilla Croso, Laura Giannecchini et Tatiana Lotierzo (Campagne latino-américaine pour le droit à l'Éducation, CLADE) ; Cecilia Soriano et Rene Raya (Bureau Asie-Pacifique Sud d'éducation des adultes, ASPBAE) ; Moubarak Yahya Abbas et Sawsan Alrefai (Campagne arabe pour l'éducation pour tous, ACEA) ; Mireille de Koning (anciennement Internationale de l'Éducation) ; Tony Baker (RESULTS) ; Dan Jones et Nicola Cadbury (anciennement GCE UK) ; René Varas (Foro por el Derecho a la Educación) ; Leslie Tettey (Ghana National Education Campaign Coalition, GNECC) ; Mugabe Leon (Rwanda Education For All Coalition, REFAC) ; Adam Mohamed (Education For All Somalia, EFASOM) ; Zehra Arshad (Pakistan Coalition for Education, PCE) ; Chioma Osuji (Civil Society Action Coalition for Education for All Nigeria, CSACEFA) ; Linda Norrby (Swedish EFA Forum) ; K M Enamul Hoque (Campaign for Popular Education - Bangladesh, CAMPE) ; Ashley Wilson, Brian Callahan et Jennifer Rigg (GCE-US) ; Edwin Gragert (anciennement GCE-US) ; Ramakant Rai (National Coalition for Education, NCE India) ; Noopur (anciennement NCE India) ; Alebachew Mekonnen (Basic Education Network Ethiopia) ; Mandy Kemp (VSO International) ; Sean McTernan (McTernans) ; et les collègues de Elimu Yetu Coalition Kenya et de Regroupement Education Pour Tous (REPT) Haïti.

Nous tenons également à remercier les membres de la communauté universitaire qui ont contribué à ce rapport : Dr. Antoni Verger (Universitat Autònoma de Barcelona) ; Professeur Archana Mehendale (Tata Institute of Social Sciences) ; Curtis Riep (University of Alberta) ; Professeur Keith Lewin (University of Sussex) ; Professeur Joel Samoff (Stanford University) ; et Professeur Steven J Klees (University of Maryland).

Nous adressons un grand merci aux membres de la Campagne mondiale pour l'éducation pour leurs efforts de recherche et de campagne en faveur du droit à l'éducation publique de qualité. Leurs expériences ont été cruciales pour l'élaboration de ce rapport.

Enfin, nos remerciements vont au programme d'appui à l'éducation de l'Open Society Foundations pour le soutien financier de ce rapport.

La Campagne mondiale pour l'éducation représente le plus grand mouvement de la société civile, qui œuvre pour mettre fin à la crise mondiale de l'éducation. Constituée d'un réseau de membres nationaux, régionaux et internationaux implantés dans plus de 100 pays – les membres étant eux-mêmes organisés en réseaux de plusieurs dizaines à plusieurs centaines d'organisations membres – la CME représente une large base d'acteurs de la société civile comprenant des ONG, des syndicats d'enseignants, des mouvements sociaux, des réseaux de jeunes et des groupes de terrain.

Ce rapport est disponible dans son intégralité (en anglais seulement) à l'adresse : <http://bit.ly/PPPLE>

©Campagne mondiale pour l'éducation, 2016, Tous droits réservés.

6 Blackwood Avenue, Parktown, Johannesburg 2193, Afrique du Sud

www.campaignforeducation.org

Image de couverture : une fille dans une salle de classe d'une école Bridge International Academy dans la zone d'habitat informel de Mathare au Kenya. ©Xavier Bourgois.

Profits privés
pertes publiques



*Pourquoi la pression en faveur des
écoles privées à bas coût menace
l'éducation de qualité*

Note de synthèse

www.campaignforeducation.org

© 2016

PRÉAMBULE

1. INTRODUCTION

Cela fait près de 70 ans que les gouvernements du monde entier ont reconnu l'éducation comme un droit humain fondamental¹ ; depuis, ils ont pris des engagements répétés garantissant l'éducation pour tous – y compris dans les Objectifs de développement durable (ODD) convenus en 2015. L'éducation de qualité est l'un des moyens les plus puissants dont disposent les gouvernements pour réduire la pauvreté et les inégalités. On estime que 171 millions de personnes pourraient sortir de la pauvreté si elles avaient chacune accès à une éducation de qualité² ; et si on garantissait l'éducation primaire à toutes les femmes, la mortalité infantile pourrait diminuer d'un sixième³.

En dépit de ce potentiel considérable, de nombreux systèmes éducatifs luttent pour satisfaire même les besoins de base, car l'éducation continue de souffrir d'un manque d'investissement et de volonté politique pour donner suite aux engagements. Aujourd'hui, 121 millions d'enfants sont encore exclus de l'enseignement primaire ou du premier cycle secondaire⁴. Une autre génération de familles les plus pauvres au monde risque d'être laissée pour compte à jamais.

Dans ce contexte, un nombre croissant d'acteurs influents plaide pour la privatisation accrue de l'éducation, et plus particulièrement l'expansion de ce qu'on appelle les écoles privées à "bas coût" ou "low-cost" comme une solution sûre pour résoudre la crise de l'éducation. Cette démarche repose sur une argumentation alléguant que l'éducation publique a été testée et a échoué – mais ces arguments négligent le fait que, dans de nombreux pays en développement, le secteur public a longtemps souffert d'un déficit de financement chronique, empêchant des investissements à long terme et le renforcement des capacités institutionnelles nécessaires pour assurer la qualité et l'équité dans l'éducation.

Le rapport *Profits privés, pertes publiques : Pourquoi la pression en faveur des écoles privées à bas coût menace l'éducation de qualité* examine les preuves qui sous-tendent les principaux appels à une privatisation accrue,

ainsi que le potentiel attaché à une alternative publique pour réaliser l'éducation de qualité pour tous. Avec l'avenir de tant d'enfants en jeu et les plus pauvres à la traîne, il est urgent d'investir judicieusement dans l'éducation, en particulier dans les pays les plus pauvres. Cela met également les gouvernements et les donateurs au défi d'agir en s'inspirant des mesures qui ont fait la preuve qu'elles offraient une éducation inclusive de qualité, étant donné les répercussions à long terme pour les systèmes éducatifs partout dans le monde.

2. PRIVATISATION DE L'ÉDUCATION ET ÉCOLES PRIVÉES À BAS COÛT

Si les systèmes d'éducation publics demeurent les principaux fournisseurs d'éducation dans la plupart des pays, le secteur privé, en raison de son implication dans le service public et en tant que fournisseur de services éducatifs proprement dits, est un acteur important au niveau mondial, dont l'expansion récente et rapide a été démontrée.

Les données de l'UNESCO de 2014 indiquent que 13 % des inscriptions en primaire et 25 % des inscriptions en secondaire concernent des écoles privées. Cependant, une ventilation des données de 2012 de l'UNESCO a montré que ce taux est plus élevé dans les pays en développement – à tous les niveaux. Par exemple, au niveau de l'école primaire, seules 5 % des inscriptions dans les pays développés concernaient des écoles privées contre 13 % dans les pays en développement. Au Pérou, les inscriptions dans le privé ont presque doublé au cours de la dernière décennie⁵ et en Inde, les écoles privées ont enregistré 40 % des inscriptions dans l'enseignement primaire et secondaire en 2013, et selon les tendances actuelles, on estime que cette proportion passera à 55-60 % d'ici 2022⁶. Au Pakistan, les inscriptions dans le privé au niveau primaire ont progressé pour atteindre 34 % en 2013⁷ ; des augmentations rapides similaires se produisent également dans de nombreux pays africains tels que le Nigeria, le Kenya et le Ghana.

Salle de classe d'une école Bridge International Academy dans la zone d'habitat informel de Mathare au Kenya. Image reproduite avec la permission de Xavier Bourgois.



Une tendance croissante : les écoles privées à bas coût

On a assisté récemment à une croissance dans l'implantation d'écoles privées à but lucratif et à bas coût dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire. Comme le nom le suggère, ces écoles exigent des frais minimes par rapport aux écoles privées traditionnelles et ciblent les familles à faible revenu.

Une tendance qui se dégage est le développement des chaînes d'écoles privées à bas coût, comme la chaîne américaine Bridge International Academies qui opère principalement au Kenya et en Ouganda ; ces chaînes s'étendent à d'autres pays, comme les écoles Omega au Ghana, propriétés conjointes de l'homme d'affaires britannique James Tooley⁸, et les écoles APEC aux Philippines. Les écoles Omega et Bridge offrent un modèle de haute technologie à bas coût décrit par Bridge comme une "institution prête à l'emploi", visant à accueillir le plus grand nombre d'élèves à un coût aussi faible que possible. Elles font des bénéfices grâce aux frais de scolarité compris entre 6 et 14 dollars⁹ par mois par élève et en continuant à se développer et à réduire les coûts. Elles font appel à des

enseignants non qualifiés et mal payés et à la technologie pour offrir des cours normalisés ; dans les écoles Omega, les salaires des enseignants représentent 20 % de la rémunération de leurs homologues du secteur public¹⁰.

On peut engranger des sommes considérables même avec des frais de scolarité relativement faibles, ainsi qu'avec d'autres services tels que la conception des manuels et le développement des TIC, qui suscitent l'intérêt des entreprises pour l'éducation dans les pays les plus pauvres. Bridge International Academies, par exemple, s'attend à réaliser un bénéfice de 500 millions de dollars au cours des 10 prochaines années¹¹. Innova, une chaîne de 23 écoles privées à bas coût au Pérou appartenant à InterCorp, un conglomérat péruvien, a estimé ses bénéfices en 2014 à 22 millions de dollars¹². Les entreprises d'éducation et leurs investisseurs sont tentés d'exploiter le marché lucratif de l'éducation, estimé actuellement à environ 4,4 milliards de dollars¹³, en soutenant de telles écoles. Le PDG de Pearson, la plus grande entreprise d'éducation au monde¹⁴, a décrit l'éducation comme l'un des « *grands secteurs de croissance du 21^e siècle* »¹⁵.

Le géant Pearson a lui-même investi financièrement dans nombre de chaînes d'écoles privées à but lucratif et à bas coût au Nigeria, en Afrique du Sud et aux Philippines¹⁶, ainsi que dans la chaîne Omega au Ghana. Ce faisant, Pearson étend activement ses activités à l'international et fait entendre sa voix dans les débats internationaux sur l'éducation, par exemple par le biais de son siège au Conseil d'administration du Partenariat mondial pour l'éducation.

Des fondations comme Omidyar Network et Pershing Square Foundation¹⁷ soutiennent directement le développement du modèle d'école privée à bas coût, et la fondation Children's Investment Fund Foundation (CIFF) finance une étude « *pour examiner les possibilités d'exploiter les innovations du secteur privé afin d'offrir aux Kényans pauvres une éducation de la petite enfance de qualité* ». ¹⁸ Des personnalités influentes qui ont des liens avec l'édu-business, notamment James Tooley d'Omega et Sir Michael Barber de Pearson, sont également très virulentes dans leur soutien aux écoles privées à bas coût¹⁹.

Le soutien croissant des donateurs

Le Royaume-Uni est l'un des principaux bailleurs de fonds de l'éducation dans le monde, et a dépensé la somme remarquable de 905 millions de livres sterling en aide bilatérale à l'éducation en 2013, dont la plus grande part était destinée à soutenir et améliorer la prestation des services éducatifs dans le secteur public. Cependant, un nombre croissant d'investissements réalisés par le Département du développement international (DFID) soutiennent la croissance des écoles privées à bas coût et aident les gouvernements à financer les écoles privées pour offrir des services d'éducation. Le document de position sur l'éducation du DFID de juillet 2013 appelle au « développement de nouveaux partenariats dans l'ensemble de l'échiquier public-privé » et engage le DFID à promouvoir des écoles privées à bas coût dans au moins quatre pays²⁰. L'organisme finance actuellement des initiatives promouvant l'enseignement privé dans un certain nombre de pays, dont le Pakistan, le Nigeria, le Kenya, l'Ouganda et l'Inde²¹. Cependant, l'appui du gouvernement britannique aux chaînes d'écoles privées à but lucratif a été controversé en 2016 par le Comité des droits de l'enfant de l'ONU, en arguant que cela peut constituer une violation des droits de l'enfant dans les pays pauvres. Il a recommandé au Royaume-Uni de « *s'abstenir de financer les écoles privées à but lucratif* » et de « *donner la priorité à l'enseignement primaire de qualité gratuit dans les écoles publiques* »²².

Le Groupe de la Banque mondiale, l'un des bailleurs extérieurs de l'éducation les plus importants dans les pays en développement²³, consacre la majorité de ses financements à l'éducation dans les pays à faible revenu au renforcement des systèmes d'éducation publique par l'entremise de l'Association internationale de développement (IDA). Cependant, il investit aussi dans l'offre privée, dont il promeut la hausse, « bien qu'il reconnaisse des données probantes contradictoires ou limitées »²⁴. Bien que le passé récent ait montré que la Banque a fortement soutenu l'abolition des frais de scolarité et le financement des systèmes d'éducation publique, son soutien financier en faveur de l'offre privée semble augmenter, au vu des derniers investissements réalisés dans huit pays, dont le Burkina Faso²⁵ et l'Inde²⁶. Le Groupe de la Banque mondiale soutient également directement le développement de l'éducation à but lucratif par l'entremise de la Société financière internationale (SFI), sa division d'investissement dans le secteur privé. Parmi les investissements récents figure un financement de 10 millions de dollars destiné à étendre les activités de Bridge International Academies au-delà du Kenya à trois autres pays. L'un des objectifs de cet investissement, tels qu'ils sont décrits dans les documents de projet de la SFI, est de créer un « *effet de démonstration* » afin de démontrer la viabilité de ce modèle privé d'éducation et d'« *encourager d'autres entreprises à employer des stratégies similaires* ». ²⁷

La Banque mondiale et d'autres donateurs apportent aussi un soutien politique significatif à la privatisation et aux écoles privées à bas coût. Par exemple en 2015, le président Jim Kim a fait la promotion de Bridge International Academies dans un important discours précédant les Rencontres de printemps. Un rapport de 2014 de la Banque africaine de développement, de la Commission économique pour l'Afrique et du Programme des Nations Unies pour le développement a fait valoir que « *l'Afrique doit bâtir un secteur privé énergétique qui prend en charge le développement d'un système d'enseignement primaire dynamique* », ²⁸ parmi ses recommandations prioritaires pour accélérer les progrès des OMD. La Banque asiatique de développement a également promu et financé des partenariats public-privé dans l'éducation, y compris avec des écoles privées à bas coût²⁹.

3. ÉCOLES PRIVÉES À BAS COÛT : EXAMEN DES PREUVES

Le soutien accru des bailleurs de fonds et des institutions aux écoles privées à bas coût – y compris les chaînes – et l'augmentation des incitations financières destinées aux entreprises privées afin qu'elles cherchent à faire des profits avec l'éducation dans les pays en développement, font qu'il est impératif d'examiner les preuves étayant les arguments en faveur de telles approches. La privatisation de l'éducation, et les écoles privées à bas coût en particulier, constituent-elles une solution viable pour assurer une éducation de qualité pour tous ?

Les arguments suivants ont fait l'objet d'une analyse plus approfondie :

1. Les écoles privées à bas coût offrent une éducation de meilleure qualité.
2. Les écoles privées à bas coût sont à la portée de tous.
3. Les écoles privées à bas coût ouvrent l'accès à l'éducation aux personnes les plus exclues.
4. Les écoles privées à bas coût sont plus efficaces et plus innovantes.
5. Les écoles privées apportent un choix et une concurrence qui élèvent les normes dans l'ensemble du système, et répondent à la demande des parents.

Les écoles privées à bas coût offrent-elles une éducation de meilleure qualité ?

Trop d'enfants qui sont scolarisés à travers le monde apprennent, en fait, très peu. En Afrique subsaharienne, par exemple, des preuves indiquent que seulement 40 % des enfants de 4^e année sont compétents en lecture, écriture et mathématiques³⁰. Alors que les résultats aux examens sont souvent utilisés pour évaluer la qualité de l'éducation, au motif qu'ils mesurent des compétences fondamentales, les États ont convenu à plusieurs reprises qu'une éducation qui n'enseigne aux enfants que la lecture et les mathématiques de base n'est pas une éducation de qualité³¹. En raison du sous-investissement et du manque d'enseignants bien formés et récompensés, il faut bien reconnaître que la qualité dans l'éducation publique est

souvent terriblement inadéquate. Dans ce contexte, les partisans des écoles privées à bas coût font valoir qu'ils sont en mesure de fournir une éducation de meilleure qualité que les écoles publiques et de contribuer à lutter contre cette crise de la qualité.

Les écoles privées offrent-elles une éducation de meilleure qualité que les écoles publiques ?

D'après un examen rigoureux réalisé par le Département du développement international (DFID) au Royaume-Uni³², portant sur des études récentes sur plusieurs types d'écoles privées dans les pays à revenu faible et intermédiaire³³, l'opinion selon laquelle les élèves des écoles privées obtiennent de meilleurs résultats d'apprentissage par rapport à leurs camarades des écoles publiques bénéficie d'un consensus *modéré* ; dans ses résultats il affirme également que « *l'ampleur de l'effet réel des écoles privées est ambiguë. En outre, beaucoup d'enfants n'acquièrent peut-être pas les compétences de base même dans les écoles privées.*³⁴ »

Un certain nombre d'études ont cherché à éclaircir cette question, en tenant compte du parti pris naturel envers les écoles privées, à savoir que la majorité des enfants qui les fréquentent profitent des avantages d'un statut socioéconomique relativement élevé. Les enfants issus de milieux socioéconomiques plus élevés, particulièrement ceux qui sont susceptibles de fréquenter les écoles payantes, ont un certain nombre d'avantages significatifs par rapport à leurs camarades plus pauvres³⁵. Y figurent notamment les parents alphabétisés et motivés, davantage en mesure de favoriser l'apprentissage et une bonne nutrition, dont il est notoire qu'elle conduit à de meilleurs résultats scolaires. Les études qui ont cherché à prendre en compte certains de ces facteurs ont révélé qu'il y a peu ou pas de preuves claires indiquant que le secteur privé présentait un avantage *qualitatif*, et encore moins pour les écoles privées à bas coût. Parmi elles figurent une étude rigoureuse des pays de l'OCDE³⁶, une étude des pays d'Amérique latine par la Banque interaméricaine de développement³⁷, ainsi que des études du Ghana³⁸, du Costa Rica³⁹ et du Canada⁴⁰. Des données probantes indiquent également que, dans certains pays, le secteur public dame le pion aux écoles privées sur le plan des résultats d'apprentissage. Le PISA 2012 a montré que c'était le cas pour le Taipei chinois, la Région administrative spéciale de Hong Kong, la Thaïlande et le Luxembourg⁴¹, avant même d'avoir pris en compte la situation socioéconomique, et des recherches sur les États-Unis⁴², l'Australie⁴³ et le Chili⁴⁴ ont fourni des preuves

similaires. Ces données probantes fragilisent l'argument selon lequel les écoles privées présentent un avantage en général.

Les écoles privées à bas coût offrent-elles un niveau d'éducation acceptable ?

Alors que l'éducation publique est souvent critiquée à juste titre pour ses résultats scolaires lamentables, l'examen rigoureux du DFID⁴⁵ a constaté que les écoles privées sont tout aussi peu performantes. Au Nigeria, un autre rapport du DFID a prouvé que les écoles privées à bas coût surpassaient les écoles publiques locales sur le plan des résultats aux examens et d'autres indicateurs d'évaluation de la qualité (par exemple les taux élèves-enseignant et les perceptions parentales). Il a cependant noté que « ces différences relatives entre les performances publiques et privées par rapport à la qualité masquaient toutefois un problème plus fondamental : même si le privé paraît meilleur que le public, plus exactement il est en réalité "moins mauvais" »⁴⁶. Une étude dans l'État indien de l'Andhra Pradesh a constaté que 79 % des enfants de huit ans dans des écoles privées ne savaient pas faire une simple division⁴⁷. En Inde également, des chercheurs ont trouvé des preuves de mauvaises pratiques dans des écoles privées à bas coût, notamment des enfants qui recopiaient des réponses dans les manuels et des leçons à achever sous forme de devoirs à la maison⁴⁸.

Formation des enseignants : un facteur clé de la qualité de l'éducation

La présence d'un enseignant formé, qualifié et bien soutenu est un des facteurs les plus importants dans la détermination de l'éducation de bonne qualité, ce que reconnaît le Cadre d'action Éducation 2030 et qu'atteste un examen complet de 20 ans de recherches par des universitaires à l'Université de Stanford et l'Université du Minnesota⁴⁹. Les objectifs de former et d'employer suffisamment d'enseignants de qualité sont loin d'être atteints dans le monde ; l'UNESCO estime que 3,2 millions de nouveaux postes d'enseignants doivent être créés pour assurer l'éducation primaire pour tous d'ici 2030⁵⁰. Mais pour offrir une éducation de qualité, les enseignants doivent être bien formés, soutenus et récompensés, et les écoles privées à bas coût déçoivent sur ces plans.

Les écoles privées à bas coût et les chaînes d'écoles font souvent appel à des enseignants non qualifiés et non formés, avec des contrats à court terme et des salaires extrêmement bas. On a constaté que les salaires dans les écoles privées à bas coût en Inde⁵¹, au Kenya⁵², au

Pakistan⁵³ et au Nigeria⁵⁴ étaient compris entre un huitième et la moitié des salaires dans les écoles publiques et, dans certains cas, inférieurs au salaire minimum ou même au seuil international de la pauvreté. D'autres études montrent que les écoles privées recrutent une plus grande proportion de femmes, qui sont souvent moins bien payées que leurs homologues masculins – tirant parti des écarts de rémunération entre les sexes et renforçant l'inégalité^{55,56}. En matière de formation, au Ghana, la moitié des enseignants dans les écoles publiques n'ont pas été formés, mais ce nombre s'élève à 90 % dans les écoles privées à bas coût⁵⁷. Les chaînes Omega et Bridge dispensent trois semaines de formation initiale pour apprendre aux enseignants sans formation préalable à délivrer des leçons standard^{58,59}. En outre, les chaînes d'écoles privées à bas coût (y compris Omega et Bridge) recourent à des plans de leçons préparées à l'avance qui portent encore davantage préjudice à la qualité.

Conclusion

Il n'y a pas suffisamment de données probantes qui indiquent que les résultats de l'apprentissage sont meilleurs dans les écoles privées à bas coût que dans les écoles publiques ; en fait, les preuves de l'insuffisance des résultats scolaires et de la mauvaise qualité de l'enseignement dans les écoles privées, y compris dans les écoles privées à bas coût et les chaînes à but lucratif, jettent un doute important sur la capacité de ces modèles à offrir une éducation de qualité pour tous.

Les écoles privées à bas coût sont-elles à la portée de tous ?

Les exploitants et les défenseurs des écoles privées à bas coûts font fréquemment référence au caractère « abordable » de ces écoles, en insistant sur le fait que leurs frais de scolarité sont à la portée même des familles les plus pauvres. Toutefois, des données probantes de différents pays montrent que la plupart ne répondent pas à ce que l'on peut raisonnablement qualifier d'abordable.

Au Nigeria, les frais de scolarisation d'un enfant dans une école privée à bas coût s'élèvent à près de 20 % du salaire minimum annuel⁶⁰ ; comme le nombre moyen d'enfants par femme au Nigeria est de cinq à six, ce coût peut théoriquement s'élever à la quasi-totalité du revenu d'un ménage si ses quatre ou cinq enfants sont scolarisés en même temps – en outre, le salaire *minimum* annuel est bien supérieur au *revenu* réel des ménages les plus pauvres. Les frais de scolarisation d'un enfant dans la chaîne des écoles à bas coût Omega au Ghana équivaldraient à 40 % des

revenus annuels des familles les plus pauvres⁶¹. Avec un tel niveau de frais, les enfants les plus pauvres se trouvent tout simplement dans l'impossibilité d'être scolarisés dans des écoles privées à bas coût, ce qui discrédite fortement l'allégation selon laquelle elles sont abordables pour tous.

De plus, les pauvres contribuent déjà à l'éducation publique par la fiscalité, souvent à un taux plus élevé que les mieux lotis en raison de systèmes fiscaux régressifs qui reposent sur les taxes à la consommation ou les taxes sur les ventes⁶². Les frais de scolarité des écoles privées à bas coût représentent donc une double charge pour les plus pauvres, en prenant plus d'argent dans les poches de ceux qui sont le moins en mesure de payer.

Le coût véritable des frais de scolarisation pour les plus pauvres

Même pour ceux qui peuvent s'offrir une école privée à bas coût, il y a de sérieux sacrifices à faire, car les frais de scolarité grèvent le revenu disponible pour des besoins essentiels tels que la nourriture, les médicaments, les vêtements, un abri et l'eau potable. Cela conduit à une série de problèmes allant de la faim, la maladie, la pauvreté à l'endettement. Des recherches en Inde ont montré que les prêts pour l'éducation constituaient l'une des principales raisons de l'endettement rural et il est établi que cette situation conduisait à des problèmes familiaux, et même des suicides⁶³.

Rien de tout cela n'est surprenant compte tenu du barème des frais de scolarité par rapport à l'argent dont disposent les familles les plus pauvres chaque mois. Il serait impensable dans les pays à revenu élevé d'escompter que les classes les plus pauvres de la société dépensent plus de 20 % de leur budget familial pour l'éducation. Cela devrait être tout aussi inadmissible pour les familles les plus pauvres dans le monde.

Ignorer les preuves du bien-fondé de la suppression des frais scolaires à travers le monde

Il est particulièrement inquiétant que les effets nocifs des frais dans l'éducation soient parfaitement connus des institutions et des gouvernements qui accueillent avec enthousiasme les écoles privées à bas coût aujourd'hui. Par exemple, au début des années 2000, la Banque mondiale a pris ses distances vis-à-vis de ses politiques antérieures et, de concert avec l'UNICEF, elle a défendu l'Initiative pour l'abolition des frais de scolarité⁶⁴, *considérant ces derniers comme des « obstacles à l'Éducation pour tous »*⁶⁵. Les succès des pays qui ont supprimé les frais de scolarité sont

également bien connus et documentés. En Ouganda, par exemple, après l'abolition des frais de scolarité, le nombre d'inscriptions a augmenté de 73 % un an seulement⁶⁶. En Éthiopie, à la suite de la suppression des frais de scolarité et à un développement considérable de l'éducation publique, la population non scolarisée parmi les enfants d'âge primaire a chuté à 18 % contre 60 % au début du siècle⁶⁷.

Conclusion

Les preuves disponibles contredisent l'affirmation selon laquelle les écoles à bas coût sont abordables pour tous, et en particulier pour les familles pauvres – en réalité, les frais scolaires mettent les personnes les plus pauvres au ban de l'école. Pire, les partisans des écoles payantes font fi des preuves relevées pendant des décennies indiquant que les frais induisaient justement cela. Les preuves fragilisent les arguments en faveur de financements ultérieurs, en particulier comme stratégie pour atteindre les plus pauvres afin d'atteindre l'accès universel.

Les écoles privées à bas coût ouvrent-elles l'accès à l'éducation aux personnes les plus exclues ?

Existe-t-il des preuves indiquant que les écoles privées à bas coût peuvent au moins élargir l'accès, en touchant des groupes marginalisés et difficiles à atteindre ? Les écoles privées à bas coût sont sans nul doute apparues dans les taudis urbains qui ne sont pas desservis par le secteur public, et certaines chaînes d'écoles privées à bas coût ciblent explicitement les bidonvilles⁶⁸. Pour certaines familles vivant dans ces quartiers, les écoles à bas coût sont la seule option disponible, tout comme pour les foyers les plus pauvres – qui ne peuvent se permettre de se déplacer pour faire le tour des alternatives. Pourtant, dans presque tous les pays en développement, il y a davantage d'enfants en âge de fréquenter l'école primaire en milieu rural qu'en milieu urbain, et il y a très peu de preuves d'écoles privées implantées dans ce type de lieux insuffisamment desservis. Des preuves de l'Inde rurale, représentatives du niveau national, suggèrent que les écoles privées ne sont pas *seulement* plus susceptibles d'être établies dans les zones urbaines, mais aussi qu'elles ont *besoin* d'infrastructures publiques pour exister⁶⁹. Les écoles privées font face à la même absence d'infrastructures que les écoles publiques, si bien qu'il est difficile d'imaginer pourquoi elles sont mieux placées pour aider à répondre à l'enjeu des inscriptions dans les zones rurales.

En 2012, 36 % des enfants d'âge primaire non scolarisés vivaient dans des situations d'urgence ou des régions touchées par un conflit – sans doute le groupe d'enfants le plus exclu et le plus difficile à atteindre^{70,71}. Toutefois, les chaînes d'écoles privées à bas coût et à but lucratif ne sont pas courantes actuellement dans des contextes vraiment fragiles, car la sécurité de leurs investissements n'est pas assurée. Mais au début de 2016, la Coalition mondiale des entreprises pour l'éducation a annoncé que l'un de ses membres, la Fondation Vitol, engagera un « partenariat avec Bridge International Academies et McKinsey & Company afin de développer un modèle d'enseignement à bas coût, de qualité élevée et à grande échelle pour les réfugiés syriens »⁷². Les inquiétudes sur le caractère abordable et la qualité des écoles privées à bas coût se trouvent probablement amplifiées dans les régions en conflit ou affectées par une catastrophe, là où l'éducation des enfants les plus vulnérables au monde est en jeu.

Équité entre les sexes, autres groupes marginalisés et croissance des écoles privées à bas coût

Il est déjà clair que les écoles privées à bas coût excluent trop souvent les élèves mêmes qu'elles prétendent cibler. Les frais de scolarité impliquent que de nombreux parents doivent choisir parmi leurs enfants ceux à qui ils peuvent offrir une éducation, car ils n'ont pas les moyens de pourvoir aux frais de toute la fratrie ; d'autre part, leur motivation est de dépenser leur maigre budget familial pour les enfants qu'ils jugent les plus susceptibles de recouvrer l'argent en trouvant un travail productif. De ce fait, les dés sont pipés pour les groupes marginalisés, en particulier les enfants handicapés et les filles.

L'obtention de l'égalité des sexes dans l'éducation est un engagement mondial depuis 2000, mais en imposant des frais de scolarité, les écoles privées à bas coût désavantagent souvent les filles par rapport aux garçons. En 2009, l'UNESCO a averti que les écoles à bas coût présentaient « des disparités importantes entre les sexes »⁷³ et le récent examen de la documentation sur la privatisation de l'éducation dans plusieurs pays a conclu que « les filles sont moins susceptibles d'être inscrites dans des écoles privées que les garçons »⁷⁴. En effet, des données probantes recueillies en Inde laissent entendre que l'écart entre les sexes dans les inscriptions dans le privé semble s'agrandir, alors même qu'il se referme dans les écoles publiques⁷⁵.

La discrimination se produit également par le biais de la sélection implicite ou explicite des élèves, particulièrement répandue dans le secteur privé. Au Chili, par exemple,

90 % des écoles primaires privées indépendantes présélectionnent les élèves avant l'admission – comparativement à 32 % des écoles publiques – et retiennent les « meilleurs »⁷⁶. Le fait que beaucoup d'écoles privées s'appuient sur les résultats aux examens pour attirer des « clients » constitue aussi une incitation à discriminer des enfants dont les milieux et les conditions de vie constituent des obstacles à la réussite scolaire, comme cela a été le cas aux États-Unis⁷⁷ et en Inde⁷⁸. Des données recueillies au Népal ont indiqué que des enfants handicapés se sont vu refuser l'admission dans des écoles privées⁷⁹, en dépit du fait qu'il s'agissait d'une violation claire du droit à une éducation inclusive tel qu'il est stipulé dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées.

Des preuves montrent également que, d'une manière générale, les écoles privées à bas coût ne recrutent pas d'enfants non scolarisés. Une enquête récente menée auprès de 437 enfants dans des écoles privées à bas coût au Ghana, par exemple, a constaté que tous les enfants, à l'exception d'un seul, avaient fréquenté une école publique précédemment⁸⁰.

Conclusion

On manque de preuves attestant que les écoles privées à bas coût font augmenter le nombre d'inscriptions, en particulier parmi les plus pauvres et les plus marginalisés. Les frais de scolarité et les processus de sélection dans les écoles privées faussent le jeu au désavantage des filles, des enfants handicapés et d'autres élèves marginalisés, qui risquent d'être laissés pour compte alors que d'autres sont scolarisés. Les données suggèrent aussi que les écoles privées à bas coût puisent des élèves parmi des enfants déjà scolarisés, ce qui signifie qu'en réalité, elles font peu d'efforts pour étendre l'accès à l'éducation aux enfants non scolarisés.

Les écoles privées à bas coût sont-elles plus efficaces et plus innovantes ?

Les partisans de l'école privée affirment qu'elles sont plus efficaces et novatrices que les écoles publiques, en utilisant cela comme une justification de l'augmentation des dépenses publiques consacrées à l'offre privée.

Les preuves que les écoles privées à bas coût sont loin d'offrir une éducation de qualité invalident déjà toute allégation d'efficacité réelle. Il est prouvé également que ces écoles ne sont pas toujours durables et font l'objet de fréquentes fermetures, ouvertures et réouvertures. On a observé lors d'une étude dans les zones rurales de l'Inde,

African Child Primary School (une école primaire à bas coût) à Nakamiro dans la zone d'habitat informel de Bwaize en Ouganda. Image reproduite avec la permission de l'Initiative for Social and Economic Rights (ISER) en Ouganda.



par exemple, que des écoles privées à bas coût n'avaient assuré les cours que pour de courtes périodes de temps ; ainsi, pas moins d'un quart de l'échantillon avait mis la clé sous la porte dans les 18 mois suivant la fin de la période étudiée⁸¹. La fermeture de l'école affecte les performances scolaires⁸² et impose aux écoles des coûts de mise en place et de transactions dont un modèle plus durable n'a pas besoin, ce qui accentue le doute sur leur efficacité réelle.

Bien loin d'être à la pointe de l'innovation, les pratiques dans les écoles privées à bas coût font souvent ressurgir des principes de taylorisme⁸³ dans l'éducation discrédités depuis longtemps, et les chaînes d'école mettent l'accent sur la standardisation pour optimiser les dépenses d'échelle et les profits. Les partisans de l'école privée à la Banque mondiale et au DFID ont fait l'éloge récemment dans des blogs de l'approche du "paiement de la fréquentation à la carte" utilisée par les écoles Bridge International Academies et Omega en tant que modèle "avant-gardiste" à suivre^{84,85}. Cette approche est extrêmement préoccupante, car elle va à l'encontre d'une offre d'éducation de qualité, en compromettant la continuité de l'apprentissage du fait qu'elle incite les familles à décider d'envoyer leurs enfants à l'école au jour le jour.

Conclusion

L'efficacité des écoles privées à bas coût n'est pas clairement prouvée et leurs innovations les plus évidentes sont l'éducation normalisée à faible coût, le recours à la technologie à la place des enseignants qualifiés et des mécanismes de « paiement à l'utilisation » au détriment de la qualité.

Les écoles privées offrent-elles un choix et une concurrence qui élèvent les normes dans l'ensemble du système, et répondent à la demande des parents ?

Les partisans de la privatisation de l'éducation affirment qu'en ouvrant des choix dans le marché de l'éducation, et plus particulièrement en introduisant des écoles privées qui sont plus directement comptables face aux parents, la qualité s'améliorera à tous les niveaux. En théorie, les "consommateurs" insatisfaits – c.-à-d. les parents – peuvent soit se plaindre et exiger des changements ("s'exprimer") ou en cas d'échec, ils peuvent quitter l'école ("partir")⁸⁶. Le but, tel qu'il est exposé par la Banque mondiale dans un livre de 2011, « est de tirer

parti de la concurrence public-privé afin d'induire des améliorations de la qualité dans le secteur public »⁸⁷. Que nous apprennent donc les preuves au sujet de l'impact sur la qualité de l'accroissement de la concurrence et du choix du type d'enseignement ?

Premièrement, il semble y avoir peu de preuves démontrant que les parents exercent leur droit à "partir" ou à "s'exprimer" d'une manière qui améliore la qualité dans le secteur privé. L'examen rigoureux du DFID a conclu qu'il existait des preuves limitées de l'engagement parental dans les prises de décisions dans les écoles privées à bas coût, mais qu'il n'y avait aucune preuve d'utilisateurs quittant l'école en raison de problèmes de qualité. En 2007, une étude réalisée en Inde a révélé que les parents mécontents étaient plus susceptibles de rester et d'engager des négociations pour réduire les coûts de scolarisation plutôt que pour améliorer la qualité de l'école; ils avaient tendance aussi à changer d'école lorsque la facture devenait imminente pour éviter de payer.⁸⁸

Deuxièmement, la théorie selon laquelle le choix parental peut améliorer la qualité suppose que les parents disposent des informations nécessaires et sont en mesure d'identifier les facteurs et les marqueurs de bonne qualité. L'examen du DFID a révélé que, pour faire leur choix, les parents semblent se fonder sur des "signaux" tels que l'engagement des enseignants et les effectifs élevés des classes (comme une marque de popularité) – et ces signaux servent d'indicateurs pour l'observation directe de la qualité de l'éducation. Cependant, une étude des foyers ruraux au Ghana a révélé que les points de vue des parents sur la qualité de l'éducation dans les écoles privées se fondaient sur des résultats d'écoles privées en milieu urbain, plutôt que sur des résultats d'écoles à proximité de chez eux, ce qui montre que les parents ont fait leur choix en fonction d'informations inexactes⁸⁹.

Enfin, on manque de preuves au sujet de la réponse des écoles publiques face à la concurrence⁹⁰. Les données probantes des pays en développement sont rares, mais une étude de l'OCDE de 2011 a constaté que les pays où le secteur privé est responsable d'une plus grande proportion de l'offre scolaire ne parviennent pas à surpasser les systèmes où la participation du secteur privé est moindre⁹¹. Les données probantes n'appuient pas de façon retentissante la théorie selon laquelle les prestataires privés contribuent à l'amélioration de la qualité dans l'ensemble du système éducatif.

Le choix d'une école privée est-il le signe d'une demande d'enseignement privé de la part des parents ?

Outre les raisons variées et personnelles qui motivent le choix parental, il arrive que les parents inscrivent leurs enfants dans des écoles privées à l'encontre leur véritable préférence, en raison de contraintes financières ou de l'absence de solution de remplacement à leur disposition.

Une étude, par exemple, a révélé que les citoyens pauvres dans les vastes bidonvilles de Kibera, à Nairobi, payaient pour des écoles privées à bas coût, tandis que les familles plus riches dans les zones urbaines plus favorisées scolarisaient leurs enfants dans des écoles publiques de bien meilleure qualité⁹². Cela indique que lorsque les familles disposaient d'un certain niveau de revenu disponible, elles préféreraient en fait les écoles publiques. Une étude indienne indique une préférence latente similaire pour les écoles publiques⁹³ avec l'exemple de parents qui inscrivent leurs enfants dans des écoles privées faute d'un puissant contrepoids dans le secteur public. Ces deux exemples montrent bien qu'en particulier pour les plus pauvres, choisir l'enseignement privé ne correspond pas nécessairement à leurs véritables préférences.

Conclusion

Les données qui prouvent que le développement de l'enseignement privé et la concurrence croissante améliorent la qualité dans l'ensemble du système font défaut ; il y a peu de preuves indiquant que les parents exercent une plus grande influence sur les prestataires privés et relèvent les normes, et on manque de preuves au sujet de la réponse du secteur public face à l'augmentation de la concurrence. La notion de choix est profondément biaisée, et les familles les plus pauvres souffrent de contraintes extrêmement lourdes qui peuvent avoir des conséquences préjudiciables pour eux et pour l'ensemble de la société.

4. PRIVATISATION, INÉGALITÉ ET SÉGRÉGATION SOCIALE DANS L'ÉDUCATION

L'éducation est l'un des outils les plus puissants dont disposent les gouvernements pour réduire les inégalités, car elle permet d'élever les citoyens les plus pauvres et d'égaliser les chances. Cependant, les données probantes révèlent qu'un niveau élevé de participation dans l'enseignement privé, le choix et la concurrence accrue, peuvent conduire à une plus grande stratification sociale et miner le potentiel de l'éducation à combattre les inégalités.

L'éducation peut déchirer ou raccommoder le tissu social

L'éducation peut briser le cycle de la pauvreté, et la recherche a démontré que les dépenses publiques consacrées à l'éducation (et à la santé) font baisser les inégalités⁹⁴. Mais quand les plus pauvres ne bénéficient pas des dépenses publiques consacrées à l'éducation, en raison de l'insuffisance des investissements ou des établissements disponibles, ou parce qu'ils assument un niveau élevé de dépenses pour l'éducation privée, les inégalités peuvent s'approfondir.

On a constaté que les systèmes d'éducation où la participation privée est significative répercutent et renforcent les inégalités existantes dans la société. Des données recueillies au Pakistan⁹⁵, en Inde^{96,97}, au Kenya⁹⁸ et au Ghana⁹⁹ montrent qu'il existe une forte corrélation entre les revenus élevés et la probabilité de fréquenter une école privée. D'autre part, les données de l'OCDE montrent que les systèmes présentant de faibles niveaux de concurrence ont tendance à jouir d'une meilleure inclusion sociale¹⁰⁰ et que la mobilité sociale est également plus élevée dans les systèmes d'éducation publique¹⁰¹.

Lorsqu'un système d'éducation offre aux familles les plus riches la possibilité de se retirer d'un secteur public défaillant, cela peut mener à des écoles publiques toujours moins bien financées et à une société divisée où les enfants les plus marginalisés, en particulier les filles et les enfants handicapés, sont laissés pour compte. Cela nuit aussi

à l'appui aux écoles publiques, car les familles les plus influentes du point de vue économique et politique n'ont plus aucun intérêt pour le secteur.

Le système d'éducation argentin nous met en garde vis-à-vis de ce futur stratifié : l'augmentation de la ségrégation dans l'éducation et l'inclination des enfants, à l'exclusion des plus pauvres, à s'inscrire dans les écoles privées obligent les élèves issus de familles pauvres à se débattre dans des systèmes publics effroyables. Cette évolution est allée de pair avec une augmentation progressive des inégalités de revenus¹⁰², et les résultats du PISA 2009 ont montré que les taux d'inclusion sociale dans les écoles en Argentine figuraient parmi les plus faibles de tous les pays évalués¹⁰³. Au Maroc¹⁰⁴, la Convention relative aux droits de l'enfant de l'ONU a reconnu comme une violation des droits humains le fait que la privatisation croissante de l'éducation, activement encouragée par les politiques publiques, élargit le fossé dans l'accès à une éducation de qualité et creuse les inégalités entre les plus privilégiés et les familles les plus défavorisées. Il existe un risque sérieux de voir la privatisation, et la stratification des systèmes d'éducation, compromettre l'effet égalisateur de l'éducation et piéger des générations de personnes les plus pauvres dans la pauvreté ; en effet, le Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2016 recommande aux États de prendre des mesures pour mettre un terme à la ségrégation qui découle des possibilités accrues de choix entre l'offre publique et privée.

Les chèques pour l'éducation et d'autres PPP peuvent-ils égaliser les chances ?

Les PPP qui sous-traitent la prestation d'éducation publique à des écoles privées à bas coût font de plus en plus l'objet de débats et de propositions politiques des gouvernements. Souvent soutenus par les donateurs, des exemples de ce modèle sont observables au Pakistan, en Haïti, aux Philippines et en Ouganda¹⁰⁵. Début 2016, le Liberia a annoncé ses intentions de passer à un modèle de PPP s'appliquant à l'ensemble du système éducatif de base, qui fera appel à des écoles privées à bas coût, notamment un partenariat avec Bridge International Academies. Certains PPP – pas tous – s'efforcent de repousser les barrières de coût à l'éducation avec une offre d'éducation gratuite au point d'utilisation, mais des inquiétudes subsistent au-delà de l'accessibilité financière : des enseignants mal formés ou non qualifiés, un enseignement standardisé, des investissements limités dans les installations pour réduire les coûts, et

Élèves dans une école Bridge International Academy à Kawanda en Ouganda. Image reproduite avec la permission de l'Initiative for Social and Economic Rights (ISER) en Ouganda.



des répercussions négatives sur l'équité, y compris des risques de discrimination fondée sur le handicap, l'origine ethnique ou l'appartenance à une minorité.

Les systèmes de chèques pour l'éducation constituent un type de PPP qui permet de verser des fonds de l'État directement aux familles ou aux écoles en considération du fait que les chèques donnent aux familles les plus pauvres le moyen d'"acheter" la scolarisation de leurs enfants pour quitter un système défaillant, et leur éviter d'être relégués dans les écoles de moindre qualité que les familles plus riches ont quittées. La Banque mondiale et le DFID ont tous deux défendu les systèmes de chèques pour l'éducation, par exemple en les décrivant dans des blogs, en faisant valoir que ceux-ci peuvent contribuer à l'amélioration de la qualité et de l'accès à l'éducation tout en corrigeant les inégalités dans les pays les plus pauvres¹⁰⁶. En effet, ces deux donateurs financent l'un et l'autre le système de chèques pour l'éducation de la Fondation de l'Éducation du Penjab au Pakistan et en favorisent le développement, en dépit des preuves contradictoires sur les résultats d'apprentissage¹⁰⁷ et des préoccupations au sujet des mauvaises conditions d'emploi des enseignants¹⁰⁸.

Pourtant, une méta-étude des données probantes sur les chèques de l'éducation en 2009, portant sur des écoles privées à bas coût et des établissements d'élite

plus coûteux, montre des preuves de gains relativement faibles pour les élèves ayant bénéficié de ces chèques¹⁰⁹. Des données recueillies aux États-Unis¹¹⁰ et en Suède¹¹¹ indiquent également que les chèques peuvent accroître les inégalités sans améliorer la qualité¹¹². Au Chili, où l'expérience des systèmes de chèques a été particulièrement développée, il y a eu un rejet des chèques pour l'éducation en raison d'une sévère stratification du système éducatif. Ces données probantes, de même que le manque d'évaluations systématiques du système de chèques¹¹³, devraient déclencher la levée d'un drapeau rouge vis-à-vis de l'accroissement de l'investissement dans les chèques pour l'éducation dans l'ensemble des pays à faible revenu.

Conclusion

On a constaté que dans les systèmes d'éducation où la participation du secteur privé, les possibilités de choix et la concurrence gagnent en importance, les inégalités augmentent tandis que la cohésion et la mobilité sociale reculent. De même, les plus pauvres sont piégés dans des écoles de moindre qualité alors que les familles mieux informées et plus instruites peuvent tirer leur épingle du jeu en payant. Les partenariats public-privé faisant appel à des écoles privées à bas coût, y compris les systèmes de chèques, n'ont, au mieux, pas été testés ; y avoir recours peut donc s'avérer une expérience dangereuse pour les pays les plus pauvres.

5. L'ÉDUCATION PUBLIQUE D'ABORD : LA VOIE LA PLUS SÛRE VERS L'ÉDUCATION DE QUALITÉ POUR TOUS

« Lorsque le système éducatif de base est détruit, la véritable difficulté pour le gouvernement consiste à le remettre en état. »¹¹⁴

Rapport mondial de suivi sur l'Éducation pour tous 2009.

Les données probantes soulèvent des doutes considérables sur le fait que la poursuite croissante de la privatisation mène à l'éducation de qualité, mais on ne peut nier la crise des systèmes éducatifs publics. Un nombre trop élevé d'enfants ne sont pas scolarisés, ou s'ils fréquentent l'école, ils n'y apprennent pas grand-chose. Les budgets gouvernementaux n'ont pas suivi le rythme et la profession enseignante a été largement affaiblie tant par les bas salaires que par la prolifération d'enseignants non formés. L'éducation de la petite enfance et l'alphabétisation des adultes restent largement ignorées dans les budgets publics.

Augmenter la confiance dans l'éducation publique

Il y a seulement un siècle, aucun pays n'offrait l'éducation universelle de base à tous ses citoyens ; de nos jours, l'offre d'éducation est prise pour acquise et considérée comme une responsabilité fondamentale de l'État dans la majorité des pays. Les taux d'inscription dans les pays en développement ont fortement augmenté au cours des 15 dernières années et on compte aujourd'hui 50 millions d'enfants scolarisés de plus qu'en 2000. Ces réussites, entre autres, résultent des engagements des gouvernements et des services publics d'éducation, en dépit de sérieuses contraintes¹¹⁵.

Aucun pays – à part peut-être la ville-État de Singapour – n'a jamais atteint la participation universelle à l'éducation de base en tablant sur le secteur privé¹¹⁶. En effet, de telles réalisations ont toujours reposé sur l'action gouvernementale et la création d'un système d'éducation publique. Les normes élevées et la fourniture universelle de l'éducation dans les pays riches résultent de décennies

d'investissements gouvernementaux dans les services publics d'éducation, et rien ne peut justifier qu'il en soit différent pour les pays qui n'ont pas encore atteint cet objectif.

Augmenter le financement de l'éducation publique

Bon nombre des défis auxquels font face les systèmes d'éducation publique dans les pays à revenu faible et intermédiaire découlent du sous-investissement ; des années de sous-financement chronique expliquent les nombreuses écoles publiques surchargées, manquant d'enseignants qualifiés et de matériels pédagogiques et dotées d'installations délabrées.

Le Cadre d'action Éducation 2030 recommande aux gouvernements de dépenser « au moins 4 à 6 % du PIB » et « au moins 15 à 20 % des dépenses publiques à l'éducation »¹¹⁷. Actuellement, les pays y consacrent en moyenne 5 % du PIB et 11,7 % du budget – il y a donc de nombreux pays où l'allocation d'une plus grande part des revenus à l'éducation pourrait radicalement améliorer la fourniture d'une éducation publique de qualité pour tous.

Plusieurs possibilités sont offertes aux pays à faible revenu pour soutenir leurs recettes et leurs dépenses : percevoir des recettes fiscales supplémentaires, donner à l'éducation sa juste part du financement intérieur, et obtenir davantage de soutien adéquat de la part des gouvernements donateurs et des institutions. Un système progressif d'imposition et de dépenses peut générer des revenus conséquents ; par exemple, l'Équateur a triplé ses dépenses d'éducation de 225 millions de dollars dans les années 2003-2006 à 941 millions entre 2007 et 2010 grâce à des politiques de mobilisation fiscale efficaces¹¹⁸. Les pays en développement perdent également de grosses sommes d'argent en raison de l'évasion et de l'évitement fiscal. Le FMI estime que les pays non membres de l'OCDE perdent 200 milliards de dollars par année en raison du transfert par les entreprises de leurs bénéfices dans des paradis fiscaux^{119, 120}. Si 20 % de cette somme étaient consacrés à l'éducation, cela suffirait à couvrir le déficit mondial de ressources pour réaliser l'éducation pour tous¹²¹.

Les donateurs de l'aide internationale pourraient aussi faire davantage pour soutenir les systèmes d'éducation publique ; cependant, l'aide à l'éducation a stagné et diminué – de sorte qu'en 2014, elle se situait à 8 % en dessous de son pic de 2010¹²². Le soutien accru des donateurs aux écoles privées à bas coût a également pour

conséquence de réduire l'aide aux systèmes d'éducation publique. Les donateurs doivent s'assurer que l'appui aux systèmes d'éducation publique, tant au niveau bilatéral que par le biais du Partenariat mondial pour l'éducation, demeure l'une de leurs priorités fondamentales dans l'avenir.

Accentuer le caractère progressif des dépenses d'éducation et renforcer le contrôle

Les gouvernements doivent attribuer des allocations suffisantes à l'éducation dans les budgets nationaux et s'assurer également que les budgets de l'éducation sont dépensés selon une approche progressive – en ciblant les dépenses qui répondent aux besoins les plus importants et permettent de lutter contre les inégalités existantes. Cet objectif peut être atteint en consacrant un pourcentage plus élevé du budget à l'enseignement primaire, ce qui favorise les membres les plus pauvres de la société, plutôt que pour l'enseignement supérieur, dont profite une petite, mais néanmoins puissante élite¹²³.

L'utilisation du financement public pour subventionner les prestataires de l'enseignement privé est loin d'être progressive : on utilise les fonds publics pour subventionner les profits privés et on réduit l'argent disponible pour les systèmes publics – qui sont naturellement progressifs. Des recherches menées dans six pays montrent que l'éducation publique a un effet naturellement égalisateur, avec un bénéfice disproportionné au profit des plus pauvres de la société¹²⁴.

Face à la corruption généralisée et l'utilisation impropre des budgets de l'éducation¹²⁵, il est indispensable de s'assurer que les fonds parviennent au niveau des écoles ; toutefois, il existe des solutions pour résoudre ces problèmes. En aidant les acteurs de la société civile à décrypter les budgets de l'éducation et à suivre les dépenses depuis le niveau national jusqu'au district, puis au niveau de l'école, on peut construire des mécanismes permettant de vérifier où les fonds aboutissent réellement.

Améliorer la gouvernance et la responsabilisation dans le secteur public

En dépit du manque de preuves indiquant que l'enseignement privé rend davantage de comptes que l'éducation publique, il est vrai que de nombreux systèmes publics manquent de redevabilité. Cependant, des solutions éprouvées pour améliorer cette situation existent

comme le soutien et le financement de l'implication des parents dans la gouvernance et la prise de décisions, la planification ascendante par le biais de structures comme les associations de parents-professeurs élus, et le dialogue constant entre les parents et un personnel enseignant formé et soutenu. Cela exige un processus d'autonomisation des communautés, de renforcement des capacités parentales et de simplification des systèmes gouvernementaux pour permettre aux citoyens ordinaires de participer ; l'alphabetisation et l'éducation des adultes – des objectifs de l'EPT à part entière – concordent avec de telles initiatives.

Cependant, les autorités locales ou de district ont également un rôle crucial à jouer en matière de responsabilisation professionnelle ; garantir le droit à l'éducation ne doit pas relever de la seule responsabilité des écoles et des communautés étant donné que l'État en a la mission statutaire. Cela nécessite d'investir dans des bureaux d'éducation et d'inspection scolaire au niveau du district, en particulier dans les régions rurales et les zones urbaines périphériques.

La société civile a également un rôle à jouer pour veiller à ce que les décisions politiques soient transparentes et inclusives. Par exemple, le programme du Fonds de la société civile pour l'éducation (CSEF), géré par la Campagne mondiale pour l'éducation, est axé sur le renforcement des capacités de la société civile à demander des comptes aux gouvernements dans plus de 60 pays.

Augmenter la qualité et l'équité dans le secteur public

L'amélioration de la qualité est une étape cruciale pour que l'éducation réalise pleinement son potentiel ; malgré les défis, les systèmes publics disposent de moyens pour aller plus loin que l'accès et viser la qualité (en anglais "access plus learning").

Premièrement, l'accélération du recrutement des enseignants dans le secteur public, le développement de programmes de formation et le financement de salaires qui fidélisent et motivent le personnel pourraient améliorer considérablement la qualité de l'éducation dans les écoles publiques. Selon un rapport récent de la Banque mondiale sur l'enseignement en Amérique latine, « les recherches au cours des dix dernières années ont mis en évidence de nouvelles données démontrant que, une fois les enfants scolarisés, aucun facteur n'est aussi crucial que la qualité des enseignants »¹²⁶. En outre,

l'amélioration de la qualité exige un investissement dans des programmes scolaires, des matériels pédagogiques et d'apprentissage, des évaluations appropriées et formatives pour mesurer les progrès et orienter les améliorations, et des environnements d'apprentissage sûrs et inclusifs¹²⁷. Le secteur privé n'a aucun avantage structurel dans la prestation de l'éducation de qualité. En fait, les écoles privées à bas coût font souvent appel à des professeurs inexpérimentés qui enseignent de manière mécanique et ne parviennent pas à offrir une éducation de qualité.

Les arguments en faveur des écoles privées à bas coût sont particulièrement peu convaincants lorsqu'on parle de corriger les inégalités et d'atteindre les plus marginalisés ; même les directeurs de ces écoles admettent qu'elles sont trop chères pour les plus pauvres. Réaliser l'équité suppose des politiques et des financements supplémentaires ciblés ainsi qu'un soutien aux écoles et aux enseignants en charge d'enfants et de communautés marginalisés.

L'éducation de la petite enfance offre également une valeur durable du fait qu'elle favorise l'apprentissage et le développement tout au long de la vie, et les politiques qui promeuvent l'accès universel à cette éducation – qui doit être gratuite et garantie par l'État – peuvent réduire au minimum les différences dans l'apprentissage plus tard dans la vie. Ce point est important, car une large part de l'éducation à la petite enfance est assumée actuellement par le secteur privé.

Réglementer les prestataires de l'enseignement privé

En vertu de la législation internationale sur les droits humains, les gouvernements endossent la responsabilité de garantir le droit à l'éducation¹²⁸; cela implique que, lorsque des prestataires privés existent, ils doivent être réglementés et supervisés par l'État. Cependant, à l'heure actuelle, la réglementation de l'enseignement privé dans de nombreux pays est dangereusement lacunaire¹²⁹, et de nombreux gouvernements ne disposent même pas d'informations de base, comme la taille et la nature du secteur privé à bas coût. Dans l'État de Lagos au Nigeria, on estime qu'environ 26 % seulement des écoles privées à bas coût sont approuvées par l'État, ce qui signifie qu'il ignore à peu près tout des 74 % restantes¹³⁰.

Plusieurs pays, dont la Chine et l'Équateur, ont intégré la responsabilité de réglementer les prestataires privés dans les cadres législatifs nationaux ; et, en Inde et au Pakistan, la législation nationale exige de réserver un pourcentage de places gratuites dans les écoles privées pour les

communautés pauvres et marginalisées. Cependant, les tentatives de réglementation sont souvent contrecarrées ou ignorées. Au Nigeria, les tentatives de réglementation du gouvernement ont été violemment contre-attaquées¹³¹. A contrario, une contestation judiciaire de la politique des places gratuites en Inde a été infirmée par la Cour suprême et la loi a été confirmée par la Constitution¹³².

Il est possible de faire machine arrière vis-à-vis de la privatisation et cela a été fait dans beaucoup d'endroits. En effet, un vaste mouvement de plus en plus coordonné s'élève contre la privatisation de l'éducation. On observe depuis 2014 une mobilisation importante contre la privatisation dans les pays à travers tous les continents. Les organes conventionnels de l'ONU relatifs aux droits de l'homme font des déclarations audacieuses sur la façon dont la privatisation sape le droit à l'éducation. Le vent tourne, et travailler ensemble à la réalisation de la qualité et de l'équité – réaffirmés comme des priorités dans l'ODD 4 et le Cadre d'action – est essentiel ; nous ne devons pas nous laisser détourner et priver de l'énergie nécessaire pour relever le défi crucial de renforcer les systèmes d'éducation publique.

6. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

Le rapport *Profits privés, pertes publiques : Pourquoi la pression en faveur des écoles privées à bas coût menace l'éducation de qualité* montre le manque de preuves à l'appui des affirmations soutenant une augmentation de l'offre d'enseignement privé, et plus particulièrement des écoles privées à bas coût, dans les pays à revenu faible et intermédiaire. Il jette le doute sur la capacité des écoles privées à réaliser l'éducation de qualité pour tous et indique que la poursuite de la privatisation va compromettre la seule alternative crédible : un système d'éducation publique financé intégralement, qui peut profiter à tous. Chaque pas que les gouvernements font sur la voie de la poursuite de la privatisation constitue une étape qui est incroyablement difficile à inverser.

Fournir une éducation de qualité à chaque enfant est un défi significatif, et il n'y a pas de remède miracle. Les gouvernements, les institutions et les donateurs doivent mettre de côté l'idéologie et les victoires à court terme qui compromettent le succès à long terme. À présent ils doivent marcher main dans la main, en collaboration avec la société civile, afin de renforcer et reconstruire des systèmes d'éducation publique robustes qui sont en mesure d'offrir une éducation de qualité pour tous.

Les gouvernements doivent :

Élaborer des plans nationaux de financement et de fourniture de l'accès universel à l'éducation publique et gratuite de qualité, avec un accroissement des mesures visant à renforcer la gouvernance et l'équité. Cela signifie :

- Un engagement à offrir au moins douze ans d'enseignement gratuit, dont neuf ans obligatoires. Cela comprend l'abolition des frais de scolarité et le financement intégral des écoles afin de supprimer la nécessité de recourir aux frais informels.
- Une stratégie entièrement chiffrée et financée pour mettre en place un corps enseignant professionnel formé, qualifié et soutenu, comprenant un nombre suffisant d'enseignants et d'autres personnels pour assurer l'éducation pour tous.
- Un plan entièrement chiffré et financé pour construire suffisamment d'écoles et de salles de classe dans

les zones mal desservies afin de répondre à la forte demande d'enseignement public, et garantir que les écoles dans ces zones disposent d'enseignants formés.

- Un plan entièrement chiffré et financé pour fournir des fonds et un appui supplémentaires aux écoles et aux enseignants qui ont la charge d'enfants marginalisés ou exclus et de collectivités difficiles à atteindre, notamment en travaillant avec d'autres secteurs publics tels que la santé et les services sociaux pour mettre en place des filets de sécurité adéquats.
- L'établissement de normes et de critères applicables à tous les établissements scolaires – publics et privés – et accompagnées de mécanismes de surveillance et d'application. Ces normes doivent garantir les droits humains, l'égalité, la non-discrimination et l'inclusion, indépendamment du sexe, du handicap, du statut socioéconomique, de la nationalité, de l'origine ethnique, de la race et de l'appartenance religieuse. Elles doivent correspondre aux normes de rémunération et aux droits du travail en vigueur dans le pays, respecter les droits des femmes, promouvoir l'égalité des sexes dans l'éducation, assurer la transparence, la responsabilisation et la participation des parents, des élèves et d'autres parties prenantes à la gouvernance des écoles et aux processus de décision.
- L'engagement à établir des mécanismes institutionnalisés afin de surveiller et de corriger les inégalités et les discriminations dans l'éducation.
- L'engagement envers l'accès universel à des programmes publics et gratuits d'éducation de la petite enfance.
- La définition du rôle des prestataires privés, dans les stratégies et les systèmes éducatifs nationaux, comme une alternative, et non comme une solution appuyée par l'État, pour réaliser l'accès universel à une éducation de qualité.

Faire tout leur possible pour augmenter les financements afin d'allouer assez de fonds aux systèmes d'éducation publique et gratuite de qualité en fonction de plans nationaux d'éducation :

- Respecter les critères de référence convenus au niveau international d'allouer au moins 20 % des budgets gouvernementaux et au moins 6 % du PIB à l'éducation, voire davantage si le plan national de l'éducation l'exige. Cela implique également de consacrer au moins la moitié du budget de l'éducation à l'éducation de base.

- Augmenter les ressources disponibles pour l'éducation publique en élargissant l'assiette fiscale et en rendant les régimes fiscaux plus progressifs. Il s'agit d'investir pour développer les capacités de recouvrement des impôts, d'examiner et de réduire les exonérations fiscales accordées aux entreprises multinationales, de mettre en place des politiques capables de mettre un frein à la fraude fiscale et l'évitement fiscal, et de s'assurer que la charge fiscale est imputée aux personnes les plus en mesure de payer.
- Assurer la transparence du budget et des dépenses. Cela signifie élaborer des budgets et décider des affectations budgétaires selon des processus transparents et participatifs, publier les données sur les dépenses, et s'assurer que les ressources inscrites au budget sont pleinement utilisées.
- Veiller à ce que les allocations budgétaires pour l'éducation répondent aux besoins désignés dans le plan national de l'éducation ; y compris en ciblant les zones où les besoins sont les plus importants, en finançant des politiques qui visent l'équité – et la qualité (comme la formation et les salaires des enseignants) ainsi que des mesures destinées à améliorer la gouvernance, la supervision et la réglementation.
- Mettre un terme au détournement des fonds publics de l'éducation publique vers le secteur privé, en s'engageant à mettre fin à l'utilisation de fonds publics pour subventionner des écoles privées payantes ou à but lucratif, y compris par des systèmes de chèques pour l'éducation.

S'engager et planifier l'amélioration de la gouvernance et de la responsabilisation dans les systèmes d'éducation publique :

- Établir des mécanismes de responsabilisation locale entre les écoles et les communautés, les parents et les enfants, afin de faciliter le dialogue et la définition collective de la qualité dans les écoles ainsi que les moyens de l'améliorer.
- Assurer une plus grande transparence et publier davantage d'information sur les politiques, les plans et les budgets de l'éducation afin d'ouvrir la voie à une responsabilisation accrue.

Mettre en place des cadres de réglementation et de suivi de l'enseignement privé :

- Mettre fin au détournement de fonds publics au profit de l'expansion des services d'enseignement privé, car cela augmente le fardeau coûteux d'une

réglementation efficace dans l'ensemble du système.

- Légiférer pour établir des cadres de surveillance, de soutien politique et de réglementation et s'assurer que ces fonctions sont suffisamment pourvues en ressources humaines et matérielles, et assurer la pleine conformité avec les lois, les normes et les critères de l'éducation nationale, ainsi qu'avec les engagements nationaux à respecter les cadres régionaux et internationaux régissant l'éducation.
- Suivre l'impact de l'enseignement privé sur la ségrégation, l'inégalité et la discrimination et prendre des mesures correctives actives pour remédier aux problèmes détectés dans ces domaines.
- S'assurer que les citoyens ont accès à des renseignements sur les écoles privées, à la fois individuellement et sur l'ensemble du secteur, concernant la tarification et le financement, la diversité sociale et la démographie des élèves.

Les donateurs doivent :

- Rapidement augmenter le financement pour étendre l'éducation publique et gratuite de qualité dans les pays à faible revenu, y compris par l'entremise du Partenariat mondial pour l'éducation.
- S'abstenir de diriger l'aide vers des écoles à but lucratif qui exigent des frais de scolarité ou vers des entreprises qui tirent profit de l'éducation dans les pays les plus pauvres. Contribuer à une mobilisation accrue des ressources internes pour rassembler suffisamment de ressources en vue d'offrir une éducation gratuite et de qualité pour tous, en aidant les gouvernements des pays en développement à élargir leur assiette fiscale, en instaurant des régimes fiscaux plus progressifs, en améliorant leur capacité de perception des recettes, et en réprimant l'évasion fiscale des sociétés multinationales et des riches particuliers.
- Appuyer l'établissement d'un organisme fiscal international afin de renforcer la transparence et la publication d'informations sur les politiques fiscales et d'ouvrir la voie vers une plus grande responsabilisation et l'abolition des combines fiscales.
- Allouer 20 % de l'aide à l'éducation, avec au moins 50 % destinés à l'éducation de base.
- Respecter les principes fondamentaux de l'efficacité de l'aide, en veillant à ce que l'aide soit coordonnée, prévisible et à long terme et, lorsque c'est possible, fournie au titre de l'appui sectoriel à l'éducation ou sous forme d'appui budgétaire général.

- Aider les gouvernements des pays en développement à renforcer leur capacité de réglementer efficacement les prestataires privés existants, en respectant les principes des droits humains.
- Étudier les succès obtenus en déployant à grande échelle une offre d'éducation publique de qualité, et partager ces leçons avec les gouvernements.
- S'assurer que le Partenariat mondial pour l'éducation a pour mission de défendre l'éducation comme un bien public, et que ses ressources sont utilisées en vue de renforcer les systèmes éducatifs publics dans les pays bénéficiaires.
- Agir collectivement pour défendre l'éducation publique gratuite pour tous dans les organisations internationales comme la Banque mondiale, l'UNESCO et le Conseil des droits de l'homme des Nations Unies ; cela implique de mettre la priorité sur le renforcement des systèmes publics et d'adopter une approche commune en vue de réduire le financement des prestataires privés dans les pays à faible revenu.

leur impact sur l'équité à tous les niveaux, et partager des informations sous une forme accessible aux citoyens.

- Exercer des pressions sur les gouvernements pour établir des normes nationales claires pour les prestataires de services d'éducation, y compris dans le secteur privé, et établir des mécanismes efficaces de surveillance et de recours.

La société civile doit :

- Promouvoir une vision positive de la façon dont l'éducation publique peut être réformée de manière efficace (pour améliorer la qualité et l'équité) et financée de façon crédible.
- Participer activement à l'élaboration des politiques et à la surveillance de l'éducation, en cherchant à sensibiliser la population et à dévoiler les mauvais résultats et/ou la corruption, afin de renforcer la responsabilisation à tous les niveaux des systèmes d'éducation.
- Encourager la participation active des enseignants, des parents, des communautés et des enfants et des jeunes à la gouvernance de l'école et de l'éducation.
- Recueillir des informations et des données à propos de l'impact des écoles privées sur l'équité et la pauvreté au sein des communautés dans lesquelles elles sont implantées, en particulier l'impact des frais de scolarité sur les familles pauvres et sur les droits humains.
- Développer la prise de conscience au sujet des effets des politiques de privatisation et travailler avec les communautés locales pour plaider en faveur de politiques éducatives fondées sur les droits.
- Effectuer un examen indépendant des budgets et des dépenses d'éducation, suivre les dépenses réelles et

NOTES DE FIN

- 1 Article 26 de la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948.
- 2 UNESCO RMSE (2014a). *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2013/14 : Enseigner et apprendre : Atteindre la qualité pour tous*. Paris : UNESCO. Selon le RMS 2013/2014 une amélioration de 0,1 du coefficient de Gini entraîne une accélération de la croissance de 0,5 %, ce qui augmente le revenu par habitant de 23 % sur une période de 40 ans (page 153) ; si tous les enfants quittaient l'école avec des acquis de base en lecture, 171 millions de personnes pourraient sortir de la pauvreté (page 144).
- 3 UNESCO RMSE (2013). *L'éducation transforme nos existences*. Paris : UNESCO. <http://unesco.org/new/fileadmin/MULTIMEDIA/HQ/ED/GMR/excel/dme/Press-Release-En.pdf> [consulté en août 2016]
- 4 UNESCO RMSE (2016a). *Document d'orientation 27. Ne laisser personne pour compte : sommes-nous loin de l'enseignement primaire et secondaire universel ?* <http://fr.unesco.org/gem-report/ne-laisser-personne-pour-compte-sommes-nous-loin-de-l%E2%80%99enseignement-primaire-et-secondaire-universel> [consulté en août 2016]
- 5 Bailarin, M. (2015). *Série des documents de travail du PSE n° 65 : The Default Privatization of Peruvian Education and the Rise of Low-fee Private Schools: Better or Worse Opportunities for the Poor?* Londres : Initiative PERI (Privatisation in Education Research Initiative)
- 6 Ernst & Young and FICCI (2014). *Private sector's contribution to K-12 education in India: Current impact, challenges and way forward*.
- 7 Pakistan Ministry of Education, Trainings and Standards in Higher Education Academy of Educational Planning and Management (2014). *Examen national 2015 de l'Éducation pour tous : Pakistan*. Islamabad : ministère de l'Éducation.
- 8 <http://www.omega-schools.com/history.php> [consulté en juillet 2014]
- 9 Bridge International Academies déclare que leurs frais de scolarité s'élèvent en moyenne à 6 dollars par mois <http://www.bridgeinternationalacademies.com/company/mission/> [consulté en août 2016] et Omega à « environ 0,65 dollar par jour », soit un peu plus de 14 dollars par mois <http://www.omega-schools.com/payl-model.php> [consulté en août 2016].
- 10 Riep, C. (2016). [Blog] *Unmaking The Market-Maker: Pearson In The Global-South*. Blog de l'Internationale de l'Éducation, site Web de l'IE "Uni(e)s pour l'éducation" : <https://www.unite4education.org/uncategorized/unmaking-the-market-maker-pearson-in-the-global-south/> [consulté en mai 2016]
- 11 <http://www.wsj.com/articles/startup-aims-to-provide-a-bridge-to-education-1426275737> [consulté en août 2016]
- 12 http://www.nytimes.com/2014/07/06/business/international/shaping-a-school-system-from-the-ground-up.html?_r=0 [consulté en août 2016]
- 13 <https://www.washingtonpost.com/news/answer-sheet/wp/2013/02/09/global-education-market-reaches-4-4-trillion-and-is-growing/> [consulté en août 2016]
- 14 <http://www.pearson.com/about-us.html> [consulté en août 2016]
- 15 Riep, C. (2014). *Omega Schools Franchise in Ghana* in Macpherson, I, Robertson, S and Walford, G (eds) (2014). *Education, Privatisation and Social Justice: case studies from Africa, South Asia and South east Asia*. Londres : PERI.
- 16 <https://www.affordable-learning.com/portfolio.html> [consulté en mai 2016]
- 17 Omidyar Network <https://www.omidyar.com/initiatives/education> [consulté en août 2016] et Pershing Square Foundation <http://pershing-squarefoundation.org/fund/> [consulté en août 2016]
- 18 CIFF <https://ciff.org/grant-portfolio/the-world-bank-early-learning-partnership-2-elp2/> [consulté en août 2016] et le site Internet de la Banque mondiale Early Learning Partnership <http://www.worldbank.org/en/topic/education/brief/early-learning-partnership-countries> [consulté en août 2016]
- 19 Publishers' Weekly : Les 57 plus grandes maisons d'édition dans le monde en 2015 <http://www.publishersweekly.com/pw/by-topic/international/international-book-news/article/67224-the-world-s-57-largest-book-publishers-2015.html>
- 20 Département du développement international (2013). *Document de position sur l'éducation : Improving learning, expanding opportunities*
- 21 Pour l'Inde, voir : *Business Case: DFID India – Supporting 'Gyan Shala' Low Cost Private Schools* http://iati.dfid.gov.uk/iati_documents/3717380.odt. Pour le Kenya : *Kenya Essential Education Programme* (une partie de ce programme soutient les écoles privées). Extrait de UK Aid Development Tracker, mai 2016 : <https://devtracker.dfid.gov.uk/projects/GB-1-202657/>. Pour l'Ouganda, dans le rapport *Girls' Education Challenge Fund Project Profiles* reportez-vous aux deux

- programmes qui incluent des volets d'appui aux écoles privées à bas coût en Ouganda : *Girls Enrolment, Access, Retention and Results (GEARR)* p. 40 et *Innovating in Uganda to Support Educational Continuation by Marginalised Girls in relevant Primary and Secondary Education* p. 39. Extrait en mai 2016 : https://www.gov.uk/government/uploads/system/uploads/attachment_data/file/415489/GEC-Project-Profile-booklet-March2015.pdf. Pour le Nigeria, consultez la description du projet du DFID *Developing Effective Private Education - Nigeria (DEEPEN)* sur le site Internet de UK Aid Development Tracker <https://devtracker.dfid.gov.uk/projects/GB-1-202678>. Consultez également le site Internet DEEPEN : <http://deepen-nigeria.org/home/about-deepen/> (consultés chacun en 2016). Pour le Pakistan, consultez *Punjab Education Support Programme II, Business Case and Summary du DFID*. Extrait du site Internet de UK Aid Development Tracker mai 2016 : <https://devtracker.dfid.gov.uk/projects/GB-1-202697/documents> Le DFID a également accordé une subvention aux écoles Omega pour un projet pilote de chaîne d'écoles secondaires de filles au Ghana dans le cadre du fonds Girls Education Challenge Fund, août 2013. <http://www.omega-schools.com/history.php> [consulté en mai 2016]. Note : Le DFID a informé les responsables du Projet Droit à l'éducation en octobre 2015 que les écoles Omega au Ghana avaient résilié leur contrat Girls Education Challenge en 2013.
- 22 Comité des droits de l'enfant (2016). *Concluding observations on the fifth periodic report of the United Kingdom of Great Britain and Northern Ireland*. CRC/C/GBR/CO/5 http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC/C/GBR/CO/5&Lang=en [consulté en septembre 2016]
- 23 Groupe de la Banque mondiale (2015). *World Bank Education Financing and Knowledge Activities*. Extrait du site Internet du Groupe de la Banque mondiale en mai 2016 : <http://www.worldbank.org/en/topic/education/brief/world-bank-education-lending-and-non-lending-activities> [consulté en septembre 2016]
- 24 Mundy, K. and Menashy, F. (2014). *The World Bank and Private Provision of Schooling: A Look through the Lens of Sociological Theories of Organizational Hypocrisy*. *Comparative Education Review*, Vol. 58, No. 3 pp. 401-427.
- 25 *World Bank Supports Access to and Quality of Pre-school and Secondary Education in Burkina Faso* <http://www.worldbank.org/en/news/press-release/2015/04/02/world-bank-supports-access-to-and-quality-of-pre-school-and-secondary-education-in-burkina-faso> [consulté en septembre 2016]
- 26 Mundy, K. and Menashy, F. (2014) *op. cit.*
- 27 Base de données des projets de la SFI, investissement dans Bridge International Academies, Kenya. <http://ifcextapps.ifc.org/ifcext/spiwebsite1.nsf/78e3b305216fcdba85257a8b0075079d/2354398b8630c4d085257c140067863f?opendocument> [consulté en avril 2015]
- 28 The MDG Report 2014: *Assessing Progress in Africa Toward the Millennium Development Goals*
- 29 Banque asiatique de développement, (2010) *Public-Private Partnerships in ADB Education Lending, 2000-2009*.
- 30 UNESCO RMSE (2014a) *op. cit.*
- 31 Projet Droit à l'éducation, (2013). *Learning Outcomes Assessments: A Human Rights Perspective*. Extrait du site Internet du projet Droit à l'éducation (RTE) en mai 2016 : http://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/RTE_Learning_Outcomes_Assessments_HR_perspective_2013.pdf [consulté en septembre 2016]
- 32 Day Ashley, L.; Mcloughlin, C.; Aslam, M.; Engel, J.; Wales, J.; Rawal, S.; Batley, R.; Kingdon, G.; Nicolai, S.; Rose, P. (2014). *The role and impact of private schools in developing countries: a rigorous review of the evidence. Final report. Education Rigorous Literature Review*. Londres : Département du développement international.
- 33 L'examen du DFID porte sur des études en anglais et provenant de pays prioritaires du Commonwealth.
- 34 Day Ashley *et al.* (2014), *op.cit.*
- 35 À titre d'exemple, consultez cette synthèse utile de données probantes : *Does money affect children's outcomes?* (2013). Extrait du site Internet de la fondation Joseph Rowntree Foundation : <http://www.jrf.org.uk/publications/does-money-affect-childrens-outcomes> [consulté en septembre 2016]
- 36 OCDE (2011) : *Enseignement privé : Quels avantages ? PISA À LA LOUPE*. <https://www.oecd.org/pisa/pisaproducts/pisainfocus/48572011.pdf> [consulté en septembre 2016]
- 37 Banque interaméricaine de développement (2011). *Do Private Schools Do a Better Job of Teaching in Latin America?* <http://www.iadb.org/en/topics/education/do-private-schools-do-a-better-job-of-teaching-in-latin-america,7429.html> [consulté en septembre 2016]
- 38 Akaguri, L. (2011a). *Quality low-fee private schools for the rural poor: perception or reality? Evidence from southern Ghana*. CREATE Pathways to Access Research Monograph

- No 69. Falmer: Université du Sussex.
- 39 Andrés Fernández, A. and Roberto Del Valle, A. (2013). *Inequality in education in Costa Rica: The gap between students in public and private schools. An analysis of the results of the Programme for International Student Assessment (PISA)*. Examen pour la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC) de l'ONU. http://repositorio.cepal.org/bitstream/handle/11362/37004/RV1111FernandezdelValle_en.pdf?sequence=1 [consulté en septembre 2016]
- 40 Frenette, M. et Chan, P.C.W. (2015). *D'où proviennent les différences entre les résultats scolaires des élèves des écoles secondaires publiques et ceux des élèves des écoles secondaires privées ?* Statistique Canada. <http://www.statcan.gc.ca/pub/11f0019m/11f0019m2015367-fra.htm> [consulté en septembre 2016]
- 41 Site Internet de l'OCDE <http://gpseducation.oecd.org/revieweducationpolicies/#!node=44129&filter=all> [consulté en septembre 2016]
- 42 Lubienski, S.T. and Lubienski, C. (2006). *School Sector and Academic Achievement: A Multilevel Analysis of NAEP Mathematics Data* American Educational Research Journal. <http://aer.sagepub.com/content/43/4/651.short> [consulté en septembre 2016]
- 43 Sydney Morning Herald, 14 décembre 2014 : Public schools beat private rivals in HSC comparison. <http://www.smh.com.au/national/education/public-schools-beat-private-rivals-in-hsc-comparison-20141213-125kmu.html> [consulté en septembre 2016]
- 44 Bellei, C. (2005). *The Private-Public School Controversy: The Case of Chile* <http://www.innovations.harvard.edu/sites/default/files/PEPG-05-13bellei.pdf> [consulté en septembre 2016]
- 45 Day Ashley et al. (2014), *op. cit.*
- 46 DFID Nigeria (2011) *Support to low fee private sector education: Scoping mission report*. <http://www.springfieldcentre.com/wp-content/uploads/2012/11/Lagos-education-scoping-mission-report1.pdf> [consulté en mai 2016]
- 47 Singh, R., Sarkar S. (2012). *Teaching quality counts: how student outcomes relate to quality of teaching in private and public schools in India*. Oxford : Université d'Oxford. Young Lives Working Paper 91.
- 48 Lall, J. (2000). *Schools for Thought: A Study of Small Private Schools in Jaipur*. Jaipur: Bodh Shiksha Samiti.
- 49 Glewwe, P. et al (2011). *School Resources and Educational Outcomes in Developing Countries: a review of the literature from 1990 to 2010*
- 50 Fact Sheet No. 33 (2015). <http://www.uis.unesco.org/Education/Documents/fs33-2015-teachers.pdf>
- 51 Noopur (2014). *Are these really schools? A study on Status of Low Fees Private Schools in India*. National Coalition for Education.
- 52 Stern, J. M. B. and Heyneman, S. P. (2013). *Low-fee private schooling: the case of Kenya* in Srivastava, P. (ed.), *Low-fee Private Schooling: Aggravating Equity or Mitigating Disadvantage?* pp. 105–28. Oxford : Symposium Books.
- 53 Carr-Hill, R. et Murtaza, A. (2013) *Assessing Possibilities of Corruption: the Example of the Punjab Education Foundation*
- 54 Härmä, J. and Adefisayo, F. (2013). *Scaling up: challenges facing low-fee private schools in the slums of Lagos, Nigeria* in Srivastava, P. (ed.), *Low-fee Private Schooling: Aggravating Equity or Mitigating Disadvantage?* Oxford, UK, Symposium Books, pp. 129–51.
- 55 Aslam, M. and Kingdon, G. (2011) *What can teachers do to raise pupil achievement?* *Economics of Education Review*, Elsevier, vol. 30(3), pages 559-574
- 56 UNESCO RMSE (2015a). *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015 : Éducation pour tous 2000-2015 : Progrès et enjeux*. Paris : UNESCO
- 57 Akaguri, L. (2011a). *op. cit.*
- 58 Site Internet de Pearson Affordable Learning Fund <http://www.affordable-learning.com/research-fieldwork/case-studies-stories/omega-schools.html#sthash.VLInXOYo.dpbs> [consulté en mars 2016]
- 59 Le site de Bridge International Academies recrute des responsables de la formation des enseignants, et les liens suivants indiquent que la formation des enseignants proprement dite comprend trois semaines de programmes en résidence. Consultez le site <http://www.bridgeinternationalacademies.com/company/careers/?p=job%2FouJ52fw4>, ou les versions en cache : www.campaignforeducation.org/docs/Bridge%20International%20Academies%20TTM%20Advert_KENYA_280716.pdf et www.campaignforeducation.org/docs/Bridge%20International%20Academies%20TTM%20Advert_Liberia_280716.pdf [sources consultées en mai 2015]
- 60 Härmä, J. & Adefisayo, F. (2013) dans Srivastava, P. (ed) *op. cit.*

- 61 Riep, C. dans Macpherson et al. (2014) *op.cit.*
- 62 Seery, E. (2014). *Working for the Many: Public Services Fight Inequality*, OXFAM Document d'information No. 182. Oxford : Oxfam
- 63 Singh, R and Bangay, C (2014). *Low Fee Private Schooling in India – More Questions than Answers? Observations from the Young Lives Longitudinal Research in Andhra Pradesh*. International Journal of Educational Development 39: 132-140 <http://www.younglives.org.uk/sites/www.younglives.org.uk/files/Singh%20Bangay%20%20IJED%20Low%20Fee%20Private%20Schooling%20in%20India.pdf> [consulté en septembre 2016]
- 64 Consultez le site de l'UNICEF à propos de l'abolition des frais de scolarité http://www.unicef.org/education/bege_61665.html [consulté en septembre 2016]
- 65 Banque mondiale, (2004). *School Fees: A Roadblock to Education For All*. Education Notes http://siteresources.worldbank.org/EDUCATION/Resources/Education-Notes/EdNotes_Userfee_3.pdf [consulté en septembre 2016]
- 66 Bategeka, L. and Okurut, N. (2005) Universal primary education: Uganda. Londres : Overseas Development Institute. (Policy brief 10)
- 67 \UIS Fact Sheet No. 18 (2012). <http://www.uis.unesco.org/FactSheets/Documents/fs-18-OOSC-2.pdf> [consulté en septembre 2016]
- 68 Par exemple, Bridge International Academies (qui déclare que les bidonvilles sont une cible dans son modèle) et la chaîne d'écoles Gyan Shala en Inde (qui déclare qu'elle vise les pauvres des villes).
- 69 Chudga, A. and Creed, B. (2014). *How does demand for private schooling vary across locations with different private school supply?* Analysis of data from Rural India National Center for the Study of Privatization in Education, Document de travail, 222
- 70 Härmä, J. & Adefisayo, F. (2013) dans Srivastava, P. (ed) *op. cit.*
- 71 UNESCO RMSE (2015b). *L'aide humanitaire pour l'éducation : les raisons de son importance, pourquoi il faut l'intensifier*, Document d'orientation 21 Paris : UNESCO
- 72 Coalition mondiale des entreprises pour l'éducation <http://gbc-education.org/davos-syria-announcement/> [consulté en septembre 2016]
- 73 Projet Droit à l'éducation (2014) *Privatisation Of Education: Global Trends Of Human Rights Impacts*. http://www.right-to-education.org/sites/right-to-education.org/files/resource-attachments/RTE_Privatisation%20of%20Education_Global%20Trends%20of%20Human%20Rights%20Impacts_2014.pdf [consulté en septembre 2016]
- 74 Day Ashley et al. (2014), *op.cit.*
- 75 Sahoo, S. (2015) *Intra-household gender disparity in school choice: evidence from private schooling in India*. www.isid.ac.in/~sohamgr/doc/pvt_paper.pdf [consulté en septembre 2016]
- 76 Rapport parallèle présenté par le Réseau international pour les droits économiques, sociaux et culturels et la Clinique de l'École de droit de Sciences Po au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels de l'ONU lors de sa 54e session dans le cadre de l'examen de la Liste des questions pour le Chili en novembre 2014.
- 77 Département américain de la justice [Http://www.justice.gov/opa/pr/large-network-private-schools-pays-215000-settle-lawsuit-alleging-discrimination-against](http://www.justice.gov/opa/pr/large-network-private-schools-pays-215000-settle-lawsuit-alleging-discrimination-against) [consulté en septembre 2016]
- 78 Bhatnagar, D. and Omer, D. (N.D.). *Public Utility of Private Schools: A Study of Eighty Elite Private Schools of India* <http://www.vivekbharadwaj.in/public%20utility%20of%20final%20report.pdf> [consulté en septembre 2016]
- 79 Human Rights Watch (2011). *Futures Stolen: Barriers to Education for Children with Disabilities in Nepal*. New York : Human Rights Watch <http://www.hrw.org/sites/default/files/reports/nepal0811ForWebUpload.pdf> [consulté en septembre 2016]
- 80 Riep, C. dans Macpherson et al. (2014) *op.cit.*
- 81 Harma. J. and Rose, P. (2012) *Is Low-Fee Private Primary Schooling Affordable for the Poor? Evidence from Rural India* in Robertson, S; Verger, A; and Mundy, K (eds.) *Public Private Partnerships in Education: New Actors and Modes of Governance in a Globalizing World*, Cheltenham, Edward Elgar.
- 82 Par exemple <http://www.ncpublicschools.org/docs/intern-research/reports/schoolclosure.pdf> [consulté en septembre 2016]
- 83 Le Taylorisme est une méthode de production industrielle introduite par Frederick Winslow Taylor à la fin du XIXe siècle, qui visait à accroître l'efficacité économique et la productivité grâce à l'analyse et la normalisation. Dans l'éducation, les principes du Taylorisme – tâches machinales, mémorisation des faits et examens basés sur des méthodes de type "apprentissage" – ont été appliqués

- plus ou moins à la même période et perdurent dans une certaine mesure dans les pratiques éducatives modernes, bien évidemment dans les examens normalisés. Voir l'Observation générale n° 17 du CRC http://tbinternet.ohchr.org/_layouts/treatybodyexternal/Download.aspx?symbolno=CRC%2fC%2fGC%2f17&Lang=fr
- 84 [consulté en septembre 2016] <http://blogs.worldbank.org/education/scaling-private-sector-education-three-lessons> [consulté en juillet 2014]
- 85 <https://dfid.blog.gov.uk/2013/05/21/ghanaian-families-pay-for-a-private-education/> [consulté en septembre 2016]
- 86 Selon Hirschman, A.O. (1970). *Exit, Voice, and Loyalty: Responses to Decline in Firms, Organizations, and States*. Cambridge, MA: Harvard University Press.
- 87 Bruns B.; Filmer, D.; and Patrinos, H.A. (2011). *Making Schools Work: new evidence on accountability reforms*, Banque mondiale : Washington DC
- 88 Srivastava, P. (2007) *Neither Choice Nor Loyalty: School Choice and the Low-Fee Private Sector in India*. New York : National Center for the Study of Privatization in Education.
- 89 Akaguri, L. (2011b) *Household Choice of Schools in Rural Ghana: Exploring the Contribution and Limits Of Low-Fee Private Schools To Education For All*. Falmer: Université du Sussex.
- 90 Rouse, C.E. and Barrow, L. (2009). *School Vouchers and Student Achievement: Recent Evidence and Remaining Questions*, Annual Review of Economics Vol. 1: 17-42
- 91 OCDE (2011) : *op. cit.*
- 92 Oketch, M.; Mutisya, M; Ngware, M.; Ezech, A.C.; and Epari, C. (2010a). *Free primary education policy and pupil school mobility in urban Kenya*. *International Journal of Educational Research* 49(6): 173-183
- 93 Härmä, J. (2009) *Can choice promote Education for All? Evidence from growth in private primary schooling in India. Compare: A Journal of Comparative and International Education* 39(2): 151-165
- 94 Lustig, N. (2015). *The redistributive impact of government spending on education and health: evidence from thirteen developing countries in the Commitment to Equity Project*, Document de travail n° 30
- 95 Ahmed, H.; Amjad, S.; and Habib, M. (2014). *Private schooling: determinants and implications for social justice in rural Punjab, Pakistan* in Macpherson *et al* (2014) *op. cit.*
- 96 Singh, R. and Sarkar, S. (2012). *op. cit.*
- 97 Härmä, J. and Rose, P. (2012) in Robertson, S; Verger, A; and Mundy, K. (eds.) *op. cit.*
- 98 Institut des affaires économiques, *Summary of Findings on Benefit Incidence Analysis on the Education Sector in Kenya*, p. 1 http://www.ieakenya.or.ke/publications/doc_download/293-benefit-incidence-analysis-on-the-education-sector-in-kenya [consulté en mars 2016]
- 99 Akyeampong, K. and Rolleston, C. (2013). *Low-fee Private Schooling in Ghana: is growing demand improving equitable and affordable access for the poor?* Dans Srivastava, P. (ed) *op. cit.*
- 100 OCDE (2014). *Concurrence entre les établissements d'enseignement : quand est-elle bénéfique ? PISA À LA LOUPE 42* <http://www.oecd-ilibrary.org/docserver/download/5jz15937b3mv.pdf?expires=1477487582&id=id&accname=guest&checksum=9B732853F8579F3FD8601484C71089D6> [consulté en septembre 2016]
- 101 Davies, Zhang and Zeng (2003) *Intergenerational Mobility under Private vs. Public Education*
- 102 UNESCO RMSE (2009). *Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2009 Vaincre l'inégalité : l'importance de la gouvernance*. Paris : UNESCO
- 103 UNESCO RMSE (2014a) *op. cit.*
- 104 Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (2016). *Human rights bodies statements on private education September 2014 – March 2016*. <http://bit.ly/synthesisprivatisationV5> [consulté en septembre 2016]
- 105 Pour une liste des PPP financés par la Banque mondiale, notamment au Pakistan, en Haïti, en Ouganda et aux Philippines, voir Mundy, K. and Menashy, F. (2014) *op. cit.*
- 106 Par exemple <http://blogs.worldbank.org/education/how-do-school-vouchers-help-improve-education-systems> et <https://dfid.blog.gov.uk/2013/05/21/ghanaian-families-pay-for-a-private-education/> [consulté en août 2016]
- 107 Ansari, A., mai 2012 *Educational Voucher Scheme in Lahore: Serving the Underserved*. http://www.ncspe.org/publications_files/OP203.pdf [consulté en août 2016], et Barber, M. *The good news from Pakistan: How a revolutionary new approach to education reform in Punjab shows the way forward for Pakistan and development aid everywhere*
- 108 Punjab Education Sector Programme II (PESP II), Annual Review 1, février 2014 http://iati.dfid.gov.uk/iati_documents/4374626.odt [consulté en août 2016]

- 109 Rouse, C.E. and Barrow, L. (2009). *op. cit.*
- 110 Selon des données NELS (National Educational Longitudinal Survey), et des écoles privées quand celles-ci peuvent présélectionner les étudiants au moyen de réductions des frais de scolarité. Epple, Figlio et Romano (2004) constatent un soutien considérable en faveur de cette prédiction théorique. Epple and Romano (1998)
- 111 Fondées sur les analyses du professeur Henry M. Levin de l'Université de Colombia, présentées à une conférence sur l'évaluation du système des chèques suédois organisée par le blog de l'Académie royale des sciences de Suède. <http://dianeravitch.net/2013/03/26/the-swedish-voucher-system-an-appraisal/> [Consulté en avril 2014]
- 112 Consultez les nouveaux articles qui donnent une vue d'ensemble de la situation en Suède http://www.slate.com/articles/news_and_politics/the_dismal_science/2014/07/sweden_school_choice_the_country_s_disastrous_experiment_with_milton_friedman.html et <http://www.economist.com/news/europe/21588959-swedish-pupils-have-fallen-behind-their-international-peers-fixing-swedens-schools> [sources consultées en septembre 2016]
- 113 Morgan, C.; Petrosino, A.; and Fronius, T. (2013) *A systematic review of the evidence of the impact of school voucher programmes in developing countries*. Londres : EPPI-Centre, Social Science Research Unit, Institute of Education, Université de Londres.
- 114 UNESCO RMSE (2009). *op. cit.*
- 115 UNESCO RMSE (2014a). *op. cit.*
- 116 L'UNESCO et le Bureau international d'éducation (2011). *Données mondiales de l'éducation : Singapour*. <http://www.ibe.unesco.org/sites/default/files/Singapore.pdf> [consulté en septembre 2016]
- 117 UNESCO (2015). *Déclaration d'Incheon et Cadre d'action : Vers une éducation publique de qualité, inclusive et équitable, et un apprentissage tout au long de la vie pour tous*. Paris : UNESCO.
- 118 UNESCO RMSE (2014b) *Document d'orientation du RMS EPT 12 : Augmenter les recettes fiscales pour combler le déficit de financement de l'éducation*, Paris : UNESCO. <http://unesdoc.unesco.org/images/0022/002270/227092F.pdf> [consulté en septembre 2016]
- 119 La liste des paradis fiscaux est basée sur Gravelle, J. (2013). *Tax Havens: International Tax Avoidance and Evasion*. Rapport du CRS pour le Congrès, Service de recherche du Congrès, États-Unis.
- 120 Crivelli, E.; De Mooij, R.; and Keen, M. (2015). *Base Erosion, Profit Shifting and Developing Countries*. Document de travail du FMI, WP/15/118;
- 121 Selon l'estimation du Rapport mondial de suivi sur l'EPT 2015 d'un déficit annuel de 39 milliards de dollars pour atteindre les objectifs de l'éducation – 20 % de 200 milliards de dollars = 40 milliards de dollars
- 122 UNESCO RMSE (2016b). *Document d'orientation 25 : L'aide à l'éducation stagne, compromettant les objectifs mondiaux*. <http://unesdoc.unesco.org/images/0024/002448/244817F.pdf> [consulté en septembre 2016]
- 123 Voir par exemple le site <http://www.theguardian.com/news/datablog/2011/apr/27/africa-education-spending-aid-data> [consulté en septembre 2016]
- 124 Lustig, N.; Pessino, C.; and Scott, J. (2013). *The Impact Of Taxes And Social Spending On Inequality And Poverty In Argentina, Bolivia, Brazil, Mexico, Peru and Uruguay: An Overview*. Commitment to Equity Project, Document de travail 13. Université de Tulane
- 125 Transparency International sur la corruption mondiale, consultez le site http://www.transparency.org/gcr_education [consulté en septembre 2016]
- 126 Bruns, B. and Luque, J. (2014). *Great Teachers: How to Raise Student Learning in Latin America and the Caribbean*. Washington DC: Banque mondiale. http://www.worldbank.org/content/dam/Worldbank/document/LAC/Great_Teachers-How_to_Raise_Student_Learning-Barbara-Bruns-Advance%20Edition.pdf [consulté en septembre 2016]
- 127 La CME rend compte de l'importance capitale d'un personnel enseignant professionnel et qualifié dans le rapport : *Chaque enfant a besoin d'un enseignant : Comblent le manque d'enseignants qualifiés (2012)*. Johannesburg : Campagne mondiale pour l'éducation.
- 128 Projet Droit à l'éducation <http://www.right-to-education.org/issue-page/privatisation-education> [consulté en septembre 2016]
- 129 Day Ashley et al. (2014), *op.cit.*
- 130 Härmä, J. & Adefisayo, F. (2013) dans Srivastava, P. (ed) *op. cit.*
- 131 *Ibid.*
- 132 Consultez le bulletin de nouvelles sur le site <http://www.bbc.co.uk/news/world-asia-india-17687204> [consulté en juillet 2014]

